

L'an deux mille onze, le quatorze décembre à vingt heures et six minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le sept décembre 2011, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 06, s'est terminée à 21 h 02.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de :

- Madame Françoise ARBONA (procuration donnée à Monsieur Joël SPITZ),
- Monsieur André BERNARD,
- Madame Frédérique BOESSE (procuration donnée à Monsieur Roger LE GOFF),
- Madame Martine JAIN (procuration donnée à Madame Christine DITIERE),
- Madame Hélène de KERDREL (procuration donnée à Madame Laure CARAMARO),
- Madame Cathy KERLOCH est entrée en séance à 20 h 15,
- Madame Marie-Thérèse LE GOARDET (procuration donnée à Madame Liliane COQUIL).

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

O R D R E D U J O U R

Commission DEVELOPPEMENT DURABLE - CADRE DE VIE - TRAVAUX

1.1. Travaux de gestion hydraulique du Marais de Mousterlin : plan de financement

Le Conseil Municipal,

Vu sa précédente délibération n°1.1 du 7 décembre 2010 relative aux travaux de gestion hydraulique du marais de Mousterlin,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↪ rapporte sa délibération n°1.1 du 7 décembre 2010 **pour la seule partie relative au plan de financement** du programme des travaux de gestion hydraulique du marais de Mousterlin ;
- ↪ prend acte du montant des travaux, estimé à 657 690 € HT ;
- ↪ sollicite, pour concourir au financement de ce programme de travaux (dans la limite de 80 % de subventions publiques) :
 - le FEDER (fonds européen de développement régional), dans le cadre du programme opérationnel Bretagne 2007-2013 axe 4 « préserver l'environnement et prévenir les risques naturels », objectif 1 « valoriser la biodiversité régionale en agissant sur les milieux remarquables »,
 - l'Etat, dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de l'Ecologie (Stratégie Nationale pour la Biodiversité),
 - l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre du Contrat territorial de l'Odette à l'Aven,
 - tout autre financeur public pouvant intervenir à ce titre ;
- ↪ autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

1.2. Syndicat mixte de l'Aulne – modification des statuts

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Comité du Syndicat mixte de l'Aulne en date du 20 octobre 2011 relative à la modification des statuts liée au transfert de la compétence eau du SIVOMEAQ à Quimper Communauté,

Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2012, Quimper Communauté se substituera au SIVOMEAQ, d'une part et à la commune de Locronan, d'autre part et deviendra membre du Syndicat mixte de l'Aulne en lieu et place de ces deux structures,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ approuve le vote des membres du Comité du Syndicat de l'Aulne ayant donné son accord pour modifier les statuts du Syndicat mixte de l'Aulne.

Commission FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE

2.1. Budgets 2011 / décisions modificatives : Commune – Eau – Ports

Le Conseil Municipal,

Vu les budgets primitifs votés le 5 avril 2011,

Vu les décisions modificatives n°1 votées le 12 juillet 2011,

Vu les décisions modificatives n°2 votées le 10 octobre 2011,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité (cinq abstentions : Nathalie CONAN-MATHIEU, Régine HUMBERT, Patrick RIOU, Catherine LE FLOC'H et Daniel GUILLOU) :

- ☞ adopte les décisions modificatives n°3, ci-jointes, pour les budgets suivants :

- budget général de la commune,
- budget de l'eau,
- budget des ports ;

- ☞ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

2.2. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2012 : Commune - Eau – Assainissement – Ports

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 15 à 22 de la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation,

Vu les dépenses d'investissement du budget général de la commune ainsi que des budgets annexes des services eau, assainissement et ports, à prévoir avant l'adoption du budget primitif 2012,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✚ autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement inscrites sur les tableaux ci-annexés jusqu'à concurrence des montants déterminés,
- ✚ s'engage à ouvrir les crédits correspondants lors de l'adoption du budget primitif 2012.

2.3. Fixation des tarifs et redevances communaux pour 2012

Le Conseil Municipal,

Vu ses précédentes délibérations :

- n°2.3 du 7 décembre 2010 fixant les tarifs et redevances communaux pour 2011,
- n°3.1 du 12 juillet 2011 relative à l'instauration des tarifs modulaires pour les services du restaurant municipal, des garderies périscolaires et de l'ALSH,

Vu l'avis du Conseil portuaire du 9 décembre 2011 en ce qui concerne les tarifs du service des ports,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✚ adopte les tarifs et redevances communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 comme figurant dans les tableaux annexés,
- ✚ dit que les tarifs de location des salles à l'Archipel (ainsi que des prestations annexes) adoptés par délibérations antérieures restent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011,
- ✚ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et notamment à émettre, le moment venu, les titres de recettes correspondants, ainsi qu'à signer les contrats de mouillage concernant le service des ports et les conventions d'occupation des différents équipements communaux.

2.4 Fixation des barèmes 2012 pour les participations concernant le raccordement à l'égout et la non réalisation d'aires de stationnement

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la santé publique et notamment son article L 1331-7,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.123-1-12, L.332-6, L.332-6.1 2ème alinéa, point « a »), L.332-7-1 et R.332-17 à R.332-23,

Vu le règlement du Plan d'Occupation des Sols et notamment son article 12,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ fixe le montant de la participation pour raccordement à l'égout comme figurant au tableau ci-dessous à compter du 1er janvier 2012 :

Libellé des catégories	Participation pour raccordement à l'égout
Immeuble individuel à usage d'habitation et professionnel (commune de Fouesnant et communes limitrophes)	2 090 €
Immeuble collectif (un immeuble collectif est un immeuble de deux locaux minimum) à usage d'habitation et professionnel Par logement et local professionnel Avec un minimum pour l'immeuble (commune de Fouesnant et communes limitrophes)	855 € 3419 €
Travaux d'extension du réseau eaux usées réalisés par la commune de Fouesnant - réalisation d'un branchement	1 008 €

- ☞ fixe le montant de la participation des constructeurs en cas de non réalisation des aires de stationnement comme figurant au tableau ci-dessous à compter du 1er janvier 2012 :

	Participation pour non réalisation d'aires de stationnement
Par aire de stationnement non réalisée (zones urbaines et naturelles au Plan d'Occupation des Sols)	7 650 €

- ☞ rappelle que ces participations sont liquidées au taux en vigueur à la date de délivrance de l'autorisation d'urbanisme,
- ☞ rappelle que la participation pour raccordement à l'égout est mise en recouvrement dès la survenance de l'autorisation d'urbanisme qui en constitue le fait générateur,
- ☞ rappelle que la participation pour non réalisation des aires de stationnement est versée dans un délai d'un an à compter de la notification de l'avis de recouvrement,
- ☞ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et notamment, à émettre le moment venu, les titres de recette correspondants.

2.5. Taxe de séjour

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 2333-26 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la taxe de séjour,

Vu l'avis du Comité Directeur de l'Office Municipal de Tourisme du 9 novembre 2011,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ fixe, à compter du 1^{er} janvier 2012, les tarifs qui suivent :

TAXE DE SEJOUR (par nuit et par personne)	Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2012
Meublés (assimilés 2 ^{**})	0,54 €
Hôtels non classés	0,38 €
Hôtels et résidences *	0,47 €
Hôtels et résidences **	0,69 €
Hôtels et résidences ***	0,85 €
Hôtels et résidences ****	1,11 €
Campings * et ** et non classés	0,20 €
Campings ***	0,47 €
Campings ****	0,54 €
Villages de vacances (assimilés 2 ^{**})	0,54 €
Gîtes (assimilés 2 ^{**})	0,54 €
Ports de plaisances et autres	0,20 €
Chambres d'hôtes	0,54 €
Perception : du 1^{er} janvier au 31 décembre	
Exonérations : totale pour les moins de 13 ans - demi-tarif pour les 13 à 16 ans	
Versement au Trésor Public des sommes collectées par les professionnels aux dates suivantes : 31 mai, 30 septembre et 31 décembre	

☞ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

2.6. Attribution de subventions complémentaires aux associations et organismes pour 2011

Le Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ attribue une subvention de 120.00 € à l'IFAC – CCI BREST (11 rue Yves Giloux – BP 32343 – 29223 BREST Cedex) au titre de 2011 ;

☞ autorise le Maire à mandater la somme correspondante.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2011.

2.7. Budgets des services eau, assainissement, ports : amortissement des subventions d'équipement

Le Conseil Municipal,

Vu sa précédente délibération du 5 juillet 2002, fixant les durées d'amortissement des subventions d'équipement des budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et des ports,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↪ décide de fixer comme suit les durées d'amortissement des subventions d'équipement,

Service de l'eau

Subventions d'équipement	Durée
• Pour les réseaux : subventions encaissées à compter de 2011	50 ans
• Pour les bâtiments	30 ans
• Pour les études sans suivi d'effet	30 ans

Service de l'assainissement

Subventions d'équipement	Durée
• Pour les réseaux : subventions encaissées à compter de 2011	50 ans
• Pour les stations d'épuration	30 ans

Service des ports

Subventions d'équipement	Durée
• Pour les ouvrages de protection	30 ans
• Pour les ouvrages d'accostage	15 ans

↪ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

2.8a.OPAC de Quimper-Cornouaille : demandes de garanties d'emprunts pour la réalisation de logements à Parc C'Hastel

OPAC de Quimper – Cornouaille : demande de garantie de deux emprunts (PLUS et PLUS foncier) pour la construction de 10 logements à Parc C'Hastel à Fouesnant

Le Conseil Municipal,

Vu la demande formulée par l'OPAC de Quimper – Cornouaille et tendant à obtenir la garantie communale pour les prêts de 252 369 euros et de 666 160,58 euros à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement d'une part, l'acquisition du terrain et d'autre part, la construction sur ledit terrain de 10 logements situés à Parc C'Hastel à Fouesnant,

Vu le rapport établi et concluant à l'octroi de la garantie,

Vu l'article R 221-19 du Code monétaire et financier,

Vu les articles L2252-1 et L2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

La commune de FOUESNANT accorde sa garantie pour le remboursement, aux conditions définies à l'article 2, de deux emprunts d'un montant total de 918 529.58 euros, que l'OPAC de Quimper - Cornouaille se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ces prêts sont destinés à financer d'une part, l'acquisition du terrain et d'autre part, la construction sur ledit terrain de 10 logements situés à Parc C'Hastel à Fouesnant.

Article 2 :

Les caractéristiques de chacun des deux prêts PLUS consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont mentionnées ci-après.

2.1. Pour le prêt destiné à l'acquisition du terrain :

Montant du prêt..... : 252 369 €
Echéances: annuelles
Taux d'intérêt actuariel annuel ..: 2.85 %
Taux annuel de progressivité: 0.5 %

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A, sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %.

Durée totale du prêt: 50 ans

2.2. Pour le prêt destiné à la construction :

Montant du prêt..... : 666 160.58 €
Echéances: annuelles
Taux d'intérêt actuariel annuel ..: 2.85 %
Taux annuel de progressivité: 0.5 %

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A, sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %.

Durée totale du prêt: 40 ans

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du livret A et de commissionnement des réseaux collecteurs, effectivement appliqués aux prêts seront ceux en vigueur à la date d'effet des contrats de prêt garantis par la présente délibération.

Article 3 :

Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus sur l'un ou l'autre prêt, la commune s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ces règlements.

Article 4 :

Le Conseil municipal s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

Article 5 :

Le Conseil municipal autorise le Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

2.8b. OPAC de Quimper-Cornouaille : demandes de garanties d'emprunts pour la réalisation de logements à Parc C'Hastel

OPAC de Quimper – Cornouaille : demande de garantie de deux emprunts (PLAIO et PLAIO foncier) pour la construction de 8 logements à Parc C'Hastel à Fouesnant

Le Conseil Municipal,

Vu la demande formulée par l'OPAC de Quimper – Cornouaille et tendant à obtenir la garantie communale pour les prêts de 179 801 euros et de 470 231 euros à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement d'une part l'acquisition du terrain et d'autre part , la construction sur ledit terrain de 8 logements situés à Parc C'Hastel à Fouesnant,

Vu le rapport établi et concluant à l'octroi de la garantie,

Vu l'article R 221-19 du Code monétaire et financier,

Vu les articles L2252-1 et L2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Après en avoir délibéré, à :

Article 1 :

La commune de FOUESNANT accorde sa garantie pour le remboursement, aux conditions définies à l'article 2, de deux emprunts d'un montant total de 650 032 euros, que l'OPAC de Quimper - Cornouaille se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ces prêts sont destinés à financer d'une part, l'acquisition du terrain et d'autre part, la construction sur ledit terrain de 8 logements Parc C'Hastel à Fouesnant.

Article 2 :

Les caractéristiques de chacun des deux prêts PLAIO consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont mentionnées ci-après.

2.1. Pour le prêt destiné à l'acquisition du terrain :

Montant du prêt : 179 801 €
Echéances: annuelles
Taux d'intérêt actuariel annuel ..: 2.05 %
Taux annuel de progressivité: 0.5 %

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A, sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %.

Durée totale du prêt: 50 ans

2.2. Pour le prêt destiné à la construction :

Montant du prêt : 470 231 €
Echéances: annuelles
Taux d'intérêt actuariel annuel ..: 2.05 %
Taux annuel de progressivité: 0.5 %

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A, sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %.

Durée totale du prêt: 40 ans

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du livret A et de commissionnement des réseaux collecteurs, effectivement appliqués aux prêts seront ceux en vigueur à la date d'effet des contrats de prêt garantis par la présente délibération.

Article 3 :

Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus sur l'un ou l'autre prêt, la commune s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ces règlements.

Article 4 :

Le Conseil municipal s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

Article 5 :

Le Conseil municipal autorise le Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

2.9 Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – rénovation de l'école primaire de Kérourgué – seconde tranche de travaux

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ adopte le projet de rénovation de la seconde tranche de travaux de l'école primaire de Kérourgué à hauteur de 385 000 € HT,
- ☞ prend l'engagement d'inscrire au budget communal les crédits nécessaires à sa réalisation,
- ☞ autorise le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil général du Finistère et de l'Etat, au titre de la programmation 2012, de la dotation d'équipement des territoires ruraux,
- ☞ autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier, ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Commission ENFANCE - JEUNESSE – SOLIDARITES
Commission CULTURE - TOURISME - COMMERCE - ARTISANAT

Néant

Commission URBANISME

5.1. Acquisition de la parcelle cadastrée section K n°226p, sise Kermaout

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ émet un avis favorable sur l'acquisition, au profit de la ville de Fouesnant, de la parcelle cadastrée section K n°226p d'une surface d'environ 1 125 m², sise Kermaout, propriété des Consorts BLAISE (Madame Annie-Paule CONIBEAR née BLAISE – Madame Monique BLAISE – Madame Pierrette LE COSSEC née BLAISE),
- ☞ fixe le prix d'acquisition de cette parcelle à un euro (1 €) le mètre carré (m²) hors taxes (HT) et hors frais, ces derniers restant à la charge de la ville de Fouesnant,
- ☞ décide que la ville de Fouesnant prend à sa charge l'édification d'un talus arboré à la nouvelle limite de propriété des consorts BLAISE,
- ☞ charge le cabinet de géomètres CIT ROCHETTE-BUIRETTE de Quimper, des formalités relatives à l'établissement du document d'arpentage,
- ☞ prend l'engagement d'inscrire au budget les crédits nécessaires à cette opération,
- ☞ donne pouvoir au Maire pour signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

5.2. Demande de classement dans le réseau des voies communales de la voie cadastrée section CH n°130-190-192-193-196-197-206, sise Résidence de Hent Du

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la Voirie Routière, articles L 141-3 et R 141-4 et suivants,

Vu la demande de l'Association Syndicale des propriétaires du lotissement du Hent Du,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ déclare accepter à titre gratuit, la remise du sol de la voie et des réseaux du lotissement « Résidence de Hent Du », cadastré section CH :
 - n° 190-192-193-196-197-206, d'une superficie de 3 460 m², propriété de « l'Association Syndicale des Propriétaires du Lotissement du Hent Du »,
 - n° 130, d'une superficie d'environ 97 m², propriété de « l'Association Syndicale des Propriétaires du Lotissement du Hent Du », Monsieur Pascal QUILLIEC et Madame Valérie BEAUFORT épouse QUILLIEC, et, Monsieur Michel QUERNE et Madame Françoise PUISSANT épouse QUERNE,en vue de leur incorporation dans le réseau des voies communales,
- ☞ décide d'effectuer une enquête publique dans le but de classement, dans le réseau des voies communales, des voies et réseaux du lotissement,
- ☞ précise que l'affectation des équipements communs transférés à la ville de Fouesnant sera respectée,
- ☞ donne pouvoir au Maire pour signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

5.3. Demande de classement dans le réseau des voies communales de la voie cadastrée section BO n°372, sise Résidence du Loch

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la Voirie Routière, articles L 141-3 et R 141-4 et suivants,

Vu la demande des colotis du lotissement « Résidence du Loch »,

Vu l'accord des propriétaires de la voie intérieure du lotissement,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ déclare accepter à titre gratuit, la remise du sol de la voie et des réseaux du lotissement « Résidence du Loch », cadastré section BO n° 372, d'une superficie de 1 591 m², propriété de Madame Armelle COUTY épouse SCAVENNEC, Madame Françoise COUTY épouse HACHE et Mademoiselle Anne-Marie COUTY, en vue de leur incorporation dans le réseau des voies communales, sous réserve de l'exécution, par les colotis, des travaux de réfection des espaces communs conformément aux prescriptions émises par les services de la ville de Fouesnant,
- ☞ fixe à 1 700 € (mille sept cents euros) le montant de la participation de chacun des colotis aux travaux,
- ☞ décide d'effectuer une enquête publique dans le but de classement, dans le réseau des voies communales, des voies et réseaux du lotissement,
- ☞ précise que l'affectation des équipements communs transférés à la ville de Fouesnant sera respectée,
- ☞ donne pouvoir au Maire pour signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

AFFAIRES GENERALES – PERSONNEL

6.1. Vœu en faveur du maintien de la cotisation CNFPT

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ adopte le vœu suivant :

« Le Conseil municipal de Fouesnant, demande que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre national de la fonction publique territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Il demande également au Centre national de la fonction publique territoriale de maintenir son niveau de prestations : volume des formations dispensées, égal accès à la formation, prises en charge des frais annexes (transport, restauration, hébergement) ».

INFORMATION

- ↳ **Compte rendu de la délégation donnée au Maire :**
- prêts réalisés au 4^e trimestre 2011
 - déclarations d'intention d'aliéner
 - dossiers contentieux

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur,

↳ prend acte des informations suivantes :

Les prêts suivants ont été contractés pour le financement des investissements 2011 :

BUDGET COMMUNE				
Organisme prêteur	Montant / €	Taux	Durée	Échéance
CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	719 000.00 €	Taux fixe 3.57 %*	15 ans	Annuelle
CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE	600 000.00 €	Euribor 3 mois moyenné +0.85 %	2 ans	Trimestrielle

* Annuité profil 3.1438 % : première échéance annuelle rapprochée intervenant dans le délai de 90 jours après le versement. Amortissement constant du capital.

BUDGET EAU				
Organisme prêteur	Montant / €	Taux	Durée	Échéance
CREDIT FONCIER DE FRANCE	300 000.00 €	4.06 %	15 ans	Trimestrielle

BUDGET PORTS				
Organisme prêteur	Montant / €	Taux	Durée	Échéance
CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE	128 000.00 €	Taux fixe 4.15 %	15 ans	Trimestrielle

Déclarations d'intention d'aliéner

Par délibérations des 14 avril et 27 mai 2008, le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour agir en ses lieux et place pendant la durée de son mandat dans un certain nombre de domaines. Cette délégation est prévue par le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22.

Par ailleurs, l'article L 2122-23 du même code précise que le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie.

A ce titre, il vous est proposé de prendre acte des décisions suivantes :

DIA 2009 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
18/09/2009	134	CHEMIN DE KERPOL	DO	39	476	Habitation	24/09/2009
18/09/2009	4	DESCENTE DE BELLEVUE	BO	287-286-378-380	1 000	Appartement	24/09/2009
18/09/2009	36	KARN MENEZ GUILLOU	DC	171	420	Terrain	24/09/2009
22/09/2009	90	KARN STEIR	L	1045-1528-1531	2 158	Habitation	24/09/2009
21/09/2009	56	HENT ROSNABAT	A	1025-1027	800	Habitation	25/09/2009

DIA 2009 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
21/09/2009	37	HENT ROSNABAT	A	1026-1028	160	Habitation	25/09/2009
24/09/2009	26	RESIDENCE LES PINS	CC	126	270	Habitation	28/09/2009
24/09/2009	3	ALLEE DES MESANGES	CA	227	603	Habitation	28/09/2009
28/09/2009	6	HENT MENEZ PERGUET	DI	28	922	Habitation	28/09/2009
29/09/2009	21	HENT CARBON	CE	67	643	Habitation	05/10/2009
30/09/2009	39	HENT KERGADOR	CV	30	896	Habitation	05/10/2009
01/10/2009	20	CHEMIN DE MENEZ ROUZ	DR	9	1 795	Habitation	05/10/2009
01/10/2009	143	HENT LESVERN	CO	91	655	Habitation	05/10/2009
02/10/2009	185	HENT LESTREZIVIT	CR	84-85	1 309	Habitation	05/10/2009
06/10/2009		CHEMIN DE MESTREZEC	DK	54	805	Habitation	26/10/2009
05/10/2009	33	PARC VEIL	BA	92-97-98	317	Habitation	26/10/2009
07/10/2009	27	HENT FOENNEC GOSFORM	CE	44p-39	2 145	Habitation	26/10/2009
09/10/2009	9	CHEMIN DE TY CORN	DL	112	752	Habitation	26/10/2009
13/10/2009	32	RESIDENCE DE KERANCLOAREC	BE	22	845	Habitation	26/10/2009
14/10/2009	93	AVENUE DE LA POINTE DU CAP COZ	BO	190	9 212	appartement	26/10/2009
19/10/2009		KERORIET PARC CREIS	M	1	6 268	Terrain	26/10/2009
16/10/2009	51	HAMEAU DE LANDEBEC	DC	7	540	Habitation	26/10/2009
21/10/2009	2	HENT PARC NEVEZ	CZ	161	985	Habitation	26/10/2009
21/10/2009		RUE DE KEROURGUE ET RUE DE CORNOUAILLE	BH	299-298	812	Immeuble	27/10/2009
30/10/2009		ROUTE DE CLOHARS FOUESNANT	DE	59-60	1 192	Terrain	02/11/2009
30/10/2009	88	HENT AR BLEIZI	BB	138	2 275	Habitation	03/11/2009
02/11/2009	30	DESCENTE DE BELLEVUE	BT	23-24-25	4 683	Terrain	05/11/2009
03/11/2009	15	HAMEAU DE LANDEBEC	CV	96	1 200	Habitation	05/11/2009
05/11/2009		KERAMBRIS	A	1535	670	Terrain	10/11/2009
09/11/2009		RESIDENCE DE TREGONNOUR	DS	136	1 000	Habitation	10/11/2009
09/11/2009	70	ROUTE DE BENODET	DB	38	984	Habitation	12/11/2009
17/11/2009	63	CHEMIN DU CHÂTEAU D'EAU	DA	83	473	Habitation	19/11/2009
16/11/2009		HENT KERGOZ	BR	123	261	chemin	19/11/2009
25/11/2009	1	RUE DES ECOLES	BH	387	332	Habitation	26/11/2009
25/11/2009	1	RUE DES ECOLES	BH	387	332	Habitation	26/11/2009
26/11/2009	10	HENT LESTREZIVIT	CS	22p	1 535	Habitation	01/12/2009
01/12/2009	10	ESPACE DE KERVIHAN	BC	176	150	Commerce	03/12/2009
02/12/2009	66	HENT LESTREZIVIT	CS	68	1 911	Habitation	03/12/2009
02/12/2009	60	ROUTE DE BENODET	DB	51p	975	Habitation	03/12/2009
01/12/2009	31A	RESIDENCE DE LESVERN VRAS	CO	151-154	1 180	Habitation	03/12/2009
04/12/2009		PARK C'HASTEL	DB	35	1 637	Bâtiment industriel	08/12/2009
09/12/2009	25	ROUTE DE LA POINTE DE MOUSTERLIN	DM	59	1 089	Habitation	11/12/2009
09/12/2009	3	RUE DE CORNOUAILLE	BH	316	456	Commerce	11/12/2009
14/12/2009	17	RUE DE KEROURGUE	BH	416-417	314	Habitation	15/12/2009
08/12/2009		HENT MENEZ BRIS	A	1462p-1466-1460	1 485	Terrain	15/12/2009
15/12/2009	2	HENT PARC NEVEZ	CZ	161	985	Appartement	17/12/2009
16/12/2009	9	HENT DU	CH	95	521	Habitation	17/12/2009
15/12/2009		KERVASTARD	CE	482p	1 056	Terrain	17/12/2009
15/12/2009		KERVASTARD	CE	482p	1 053	Terrain	17/12/2009
18/12/2009	46	ROUTE DE SAINTE ANNE	BA	55	1 000	Habitation	30/12/2009
18/12/2009	11	HAMEAU DE KERFAOU	CP	27	651	Habitation	30/12/2009
22/12/2009		MENEZ ROHOU	A	811-812-1539- 1542-1543-1546	1 544	Habitation	30/12/2009
30/12/2009	26	CHEMIN DE PEN AR HOAT	DR	44	978	Habitation	30/12/2009
29/12/2009	47	RESIDENCE DES SAULES	CZ	47	703	Habitation	30/12/2009

DIA 2010 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
05/01/2010		CHEMIN DU CHÂTEAU D'EAU	DA	106	614	Terrain	11/01/2010
05/01/2010		HENT TREGONE	A	847-849	2 751	Terrain	11/01/2010
05/01/2010	32	ROUTE DE MESTREZEC	DL	152	975	Terrain	11/01/2010
06/01/2010	6	HENT COAT MENHIR	BC	115	595	Habitation	11/01/2010
06/01/2010	13	RUE DE CORNOUAILLE	BH	302	223	local professionnel	11/01/2010
11/01/2010	54	HENT PARC HUEL TREC	CX	35	1 906	Habitation	12/01/2010
11/01/2010	37	IMPASSE DE KERNOAC'H	CY	26p	1 950,00	Habitation	12/01/2010
08/01/2010		KEROULAC PARC SEGAL	H	1730-1731p	2 912	Terrain	12/01/2010
15/01/2010		TREGONNOUR	DS	147	1 007	Habitation	19/01/2010
19/01/2010		COSQUER NEVEZ	H	1747	721	Habitation	20/01/2010
19/01/2010	14	CITE DE KER ELO	BD	183	305	Habitation	20/01/2010
18/01/2010		PEN ILLIS	L	1237-1238	2 675	Terrain	20/01/2010
15/12/2009	2	HENT PARC NEVEZ	CZ	161	985	Appartement	21/01/2010
22/01/2010	25	ROUTE DE LA POINTE	DM	59	1 089	Habitation	22/01/2010
23/01/2010	57	HENT COAT HUELLA	CT	73	1 513	Habitation	25/01/2010
26/01/2010		HENT LESVERN	CW	114-115	2 218	Terrain	28/01/2010
28/01/2010		DESCENTE DE BELLEVUE	BT	90	4 420	Habitation	02/02/2010
28/01/2010	4	ESPACE KERVIHAN	BC	171-172	211	local professionnel	02/02/2010
27/01/2010	8	CHEMIN DE CREAC'H AN ALE	BC	93-94	575	Habitation	02/02/2010
26/01/2010		KERVASTARD	CE	482p	112	Terrain	02/02/2010
12/01/2010	2	HENT PARC NEVEZ	CZ	161	985	Appartement	04/02/2010
04/02/2010	36	HAMEAU DE LANDEBEC	DB	171	562	Habitation	08/02/2010
04/02/2010	26	AVENUE DE LA POINTE	BO	385	117	Cave	12/02/2010
19/02/2010	33	RUE DE CORNOUAILLE	BH	180	293	appartement et commerce	01/03/2010
19/02/2010	33	RUE DE CORNOUAILLE	BH	180	293	appartement et commerce	01/03/2010
22/02/2010	23	HAMEAU DE KERAMBRAS	CZ	88	475	Habitation	01/03/2010
24/02/2010	5	HAMEAU DE MENEZ ROUE	L	498	935	Habitation	01/03/2010
26/02/2010		HENT TREGONE	A	849p-847	1 039	Terrain	01/03/2010
01/03/2010	10	HAMEAU DE TREGONNOUR	DS	89	696	Habitation	03/03/2010
03/03/2010	6	CHEMIN DE MENEZ ROUZ	DP	56	810	Habitation	03/03/2010
06/03/2010	2	HENT PARC NEVEZ	CZ	161	985	Appartement	08/03/2010
09/03/2010	1	HAMEAU DE KERSILES	BO	138-139-148-402	2 900	Habitation	10/03/2010
12/03/2010	13	SAINT JEAN	BS	38	172	Poulailler	17/03/2010
22/03/2010		ROUTE DE LA POINTE	DS	70p-73p	194	Habitation	23/03/2010
17/03/2010	105	AVENUE DE LA POINTE	BN	1-2-3-47	451	Habitation	23/03/2010
18/03/2010	19	RESIDENCE DE KERVIHAN	BB	101	583	Habitation	23/03/2010
19/03/2010	26	HENT KERBORCH	DI	81	1 025	Habitation	23/03/2010
27/03/2010	16	HENT BEG AR GARREC	K	238-1324-1326	13 492	Habitation	31/03/2010
31/03/2010	27	HENT FOENNEC GOSFORN	CE	484	741	Terrain	02/04/2010
01/04/2010	85	HENT DU	CH	171-150-149	1 705	Habitation	06/04/2010
08/04/2010	129	HENT MESPIOLET	L	1735-1736	1 266	Habitation	09/04/2010
08/04/2010		CHEMIN DU CHÂTEAU D'EAU	DA	62p	12 033	Terrain	09/04/2010
09/04/2010	9	RESIDENCE DE KER AN CLOAREG	BE	71	601	Habitation	13/04/2010
08/04/2010	47	RESIDENCE DE LESPONT	BS	87	789	Habitation	13/04/2010
08/04/2010	116	RESIDENCE DE KERVIHAN	BB	129	726	Habitation	13/04/2010
09/04/2010	12	HENT PARC NEVEZ	CZ	77	530	Habitation	13/04/2010
09/04/2010	26	RESIDENCE DE LESPONT	BS	101	684	Habitation	13/04/2010
12/04/2010	21	CHEMIN DE PEN AR HOAT	DR	14	464	Habitation	13/04/2010

DIA 2010 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
16/04/2010	76	RUE DE KERNEVELECK	BH	243	1 077	Habitation	20/04/2010
17/04/2010	44	RESIDENCE DE KERVIHAN	BB	8p	376	Habitation	20/04/2010
20/04/2010	78	ROUTE DU PORT	BO	438	630	Habitation	20/04/2010
19/04/2010	5	CHEMIN DE KERAMBIGORN	CC	1	380	Habitation	20/04/2010
21/04/2010	35	HAMEAU DE TREGONNOUR	DS	99	832	Habitation	27/04/2010
23/04/2010		GOSFORN	CE	495	24	Bande de terre à usage d'accès	27/04/2010
27/04/2010		PONT HENVEZ	DD	56	1 523	Terrain	28/04/2010
27/04/2010	77	ZONE DE PARK C'HASTEL	DB	32	2 024	local professionnel	28/04/2010
28/04/2010	126	DESCENTE DE BELLEVUE	BS	54-49-48-47	1 923	Habitation	03/05/2010
28/04/2010		ROUTE DE BENODET	DB	37	15 080	Terrain	03/05/2010
03/05/2010	12	HENT DIMEZELL	CR	29	704	Habitation	06/05/2010
03/05/2010	13	KARN MENEZ KERBADER	L	1122	1 985	Habitation	06/05/2010
04/05/2010		HENT KERCOLSPER		BV 26-27-28-32 BW 26-27	32 659	Terrain	06/05/2010
04/05/2010	2	HENT PARC NEVEZ	CZ	161	985	Appartement	06/05/2010
05/05/2010	26	RUE DE L'ODET	BH	251	1 578	Habitation	06/05/2010
05/05/2010	13	HENT AR BLEIZI	DA	115	705	Habitation	07/05/2010
06/05/2010	115	HENT MESPIOLET	L	888	2 522	Habitation	10/05/2010
10/05/2010	20	HAMEAU DE KERBRIGENT	BZ	153	768	Habitation	11/05/2010
19/05/2010	130	CHEMIN DE KERPOL	DO	41	581	Habitation	25/05/2010
19/05/2010	57	KARN MENEZ GUILLOU	CZ	221-223	668	Habitation	25/05/2010
21/05/2010		ROUTE DE MESTREZEC	DL	149	836	Terrain	25/05/2010
21/05/2010		ROUTE DE MESTREZEC	DL	150	766	Terrain	25/05/2010
20/05/2010	21	GOAREM DREUZ	CV	104	644	Habitation	25/05/2010
25/05/2010		KROAS HENT	CP	53	533	Habitation	28/05/2010
29/05/2010	69	DESCENTE DU CAP	BL	116p	612	Terrain	01/06/2010
27/05/2010		TY PRY	L	1436-1438-1440	790	Habitation	01/06/2010
31/05/2010	55	RUE DE L'ODET	CZ	25	781	Habitation	02/06/2010
28/05/2010	26	CHEMIN DU GOZFORN	CE	107	1 175	Habitation	02/06/2010
01/06/2010	37	HENT SILIJOU	BA	34	6 548	Habitation	03/06/2010
04/06/2010		ROUTE DE MESTREZEC	DL	8p	2 423	Terrain	07/06/2010
08/06/2010	27	CHEMIN DE PARK MARC'H	CA	220	261	Habitation	08/06/2010
10/06/2010		PLACE DE L'EGLISE	BH	330	3 562	bâtiment	11/06/2010
15/06/2010	3	RESIDENCE DE LESVERN VRAS	CO	112-115	1 214	Habitation	16/06/2010
17/06/2010	49	CHEMIN CREUX	CB	76	354	Habitation	18/06/2010
22/06/2010	14	CHEMIN DU QUINQUIS	CM	27	275	Habitation	22/06/2010
21/06/2010		RESIDENCE DE LA DUCHESSE ANNE	CA	112	1 407	Habitation	23/06/2010
23/06/2010	44	RESIDENCE DE KERYON VRAS	DB	166	260	Habitation	24/06/2010
24/06/2010		HENT KERSEAC'H	CS	72	1 281	Terrain	24/06/2010
24/06/2010	34	CHEMIN DE MENEZ ROUE	DM	45	1 343	Habitation	24/06/2010
25/06/2010	67	HENT COAT MENHIR	DA	17-13-16	1 798	Habitation	28/06/2010
01/07/2010		MESTREZEC	DH	51p	580	bande de terre	02/07/2010
01/07/2010		MESTREZEC	DH	51p	327	bande de terre	02/07/2010
01/07/2010		MESTREZEC	DH	51p	310	bande de terre	02/07/2010
01/07/2010		MESTREZEC	DH	57p	372	bande de terre	02/07/2010
01/07/2010		MESTREZEC	DH	57p	172	bande de terre	02/07/2010
29/06/2010		LESVERN VRAS	CO	156	846	Terrain	06/07/2010
05/07/2010	18	HAMEAU DE LANDEBEC	DC	35	605	Habitation	07/07/2010
12/07/2010		HENT BRADELLOU	A	168-169	5 793	Habitation	13/07/2010
08/06/2010	27	CHEMIN DE PARK MARC'H	CA	220	261	Habitation	16/07/2010

DIA 2010 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
13/07/2010	115	RESIDENCE DE LESPONT	CN	92	1 336	Habitation	19/07/2010
16/07/2010		LESTREZIVIT	CS	15p	2 327	Terrain	20/07/2010
20/07/2010		ROUTE DE LA POINTE	DP	10p	1 405	Terrain	21/07/2010
21/07/2010	11	RESIDENCE DE LESPONT	CN	30	950	Habitation	23/07/2010
16/07/2010		ROUTE DE LA POINTE	DT	24-38-43	36 591	Terrain	06/09/2010
26/07/2010		HENT KEROULAC	H	260p	8 683	habitation	29/07/2010
29/07/2010		ROUTE DE MESTREZEC	DL	150	766	Terrain	29/07/2010
27/07/2010	61	ZA DE PARC C'HASTEL	DB	59	1 495	Terrain	02/08/2010
09/08/2010	8	CITE DE KER ELO	BD	166	316	Habitation	25/08/2010
05/08/2010	15	CITE DE KER ELO	BD	173	745	Habitation	25/08/2010
10/08/2010		HENT DU	CH	19p-225p-18	1 332	Terrain	25/08/2010
10/08/2010		CHEMIN DU QUINQUIS	CL	12 et 10	1 650	Terrain	25/08/2010
23/08/2010	16	HENT ROUDOU	BC	45	1 102	Habitation	25/08/2010
23/08/2010	22	ROUTE DU GRAND LARGE	DS	66	1 834	Habitation	25/08/2010
24/08/2010	19	RESIDENCE DE LESPONT	BS	69	553	Habitation	26/08/2010
24/08/2010	16	CHEMIN DE KERAMBIGORN	CD	26	584	Habitation	26/08/2010
23/08/2010	15	CHEMIN DE PARC C'HASTEL	DA	160-159	866	Habitation	26/08/2010
26/08/2010	60	HENT KERLENN	CE	196	25	Habitation	27/08/2010
30/08/2010	33	CHEMIN DE MENEZ ROUZ	DR	21-22	861	Habitation	01/09/2010
27/08/2010		LE HENVEZ VERGER GOZ	DH	114	79	Terrain	01/09/2010
06/09/2010	22	HENT KERLENN	CE	183	76	Habitation	07/09/2010
03/09/2010		KERGOZ PARC STER	BS	152	2 906	Terrain	09/09/2010
07/09/2010	5	RESIDENCE DE LESVERN VRAS	CO	113-112	1 249	Habitation	10/09/2010
09/09/2010	59	CHEMIN DU QUINQUIS	CL	7	317	Habitation	13/09/2010
10/09/2010	125	RESIDENCE DE LESPONT	CN	101	753	Habitation	13/09/2010
14/09/2010	22	DESCENTE DU LOCH	BO	44	709	Habitation	15/09/2010
16/09/2010	36	KARN MENEZ GUILLOU	DC	175	2	portion de terrain	17/09/2010
15/09/2010	45	ROUTE DE LA POINTE	DP	10p	682	Terrain	17/09/2010
15/09/2010	3	HENT ROUDOU	BC	85	318	Habitation	17/09/2010
21/09/2010	27	HENT MESR' HOUR	CI	52	1 725	Habitation	23/09/2010
21/09/2010	24	RUE DE MEERBUSCH	BH	156	1 385	Habitation	23/09/2010
22/09/2010	6	HAMEAU DE KERVIHAN	BC	101	604	Habitation	23/09/2010
22/09/2010	36	RESIDENCE DE KER AN CLOAREG	BE	26	703	Habitation	24/09/2010
24/09/2010		DESCENTE DE BELLEVUE	BT	139-141	899	Terrain	29/09/2010
24/09/2010		HENT KERMAOUT	K	953	2 975	Habitation	29/09/2010
04/10/2010	22	HENT KERLENN	CE	183	76	Habitation	06/10/2010
01/10/2010	42	PLACE DE L'EGLISE	BD	71-74	1 348	appartement et commerce	06/10/2010
05/10/2010	93	AVENUE DE LA POINTE	BO	190	9 212	Habitation	06/10/2010
08/10/2010	19	RUE DE L'ODET	BH	248	331	Habitation	11/10/2010
07/10/2010	25	HENT KERMINGALOU	CR	69	1 640	Habitation	11/10/2010
15/10/2010		HENT MENEZ KERZON	CT	168	256	Bande de terrain	18/10/2010
14/10/2010	10	IMPASSE DE LA PETITE METAIRIE	DT	5	424	Habitation	19/10/2010
15/10/2010	106	HENT CARBON	CL	86-96	1 211	Habitation	19/10/2010
14/10/2010		ROUTE DE LA POINTE	DT	56-57	1 836	Habitation	19/10/2010
13/10/2010		CHEMIN DE PARC HARO	BT	16-95-94	1 534	Terrain	19/10/2010
14/10/2010	95	RUE DE KEROURGUE	BH	267	1 202	Habitation	19/10/2010
18/10/2010	14	CHEMIN DE ST SEBASTIEN	DH	58-120	891	Habitation	20/10/2010
15/10/2010	69	DESCENTE DU CAP	BL	118	816	Habitation	21/10/2010

DIA 2010 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
21/10/2010		LESTREZIVIT	H	174-1092-1095-1100	1055 + 1/12 de 2408 m ²	Habitation	22/10/2010
22/10/2010	12	HAMEAU DE KERAMBRAZ	CZ	75	356	Habitation	25/10/2010
25/10/2010	11	CHEMIN DE KERPOL	DP	107-88-89	1 230	Terrain	29/10/2010
25/10/2010	22	DESCENTE DU LOCH	BO	43-44	836	Terrain	29/10/2010
20/10/2010	68	RUE DE L'ODET	DA	141-143	2 100	Habitation	29/10/2010
02/11/2010	14	CHEMIN DE MESYOUEN	BI	21	834	Terrain	03/11/2010
02/11/2010	23	RESIDENCE DE KER AN KLOAREG	BE	10	537	Habitation	03/11/2010
03/11/2010	10	HAMEAU DE PARK AN ALE	BI	47	1 203	Habitation	09/11/2010
04/11/2010		PONT HENVEZ	DD	44	974	Terrain	09/11/2010
03/11/2010		KERGONOEN	L	1563-1533	1 223	Habitation	09/11/2010
09/11/2010	8	HAMEAU DE PARK AN ALE	BI	46	1019	Habitation	09/11/2010
08/11/2010	21	TY PRI ROSNABAT	A	1036-1038	1608	Terrain	16/11/2010
08/11/2010	104	RESIDENCE DE LESPONT	CN	62	755	Habitation	16/11/2010
10/11/2010		RUE DE KERNEVELECK	BH	223	881	Appartement	16/11/2010
17/11/2010	106	HENT CARBON	CL	86-96	1211	Habitation	17/11/2010
17/11/2010	95	RUE DE KEROURGUE	BH	267	1 202	Habitation	18/11/2010
18/11/2010	2	HENT ROSNABAT	A	211-546p	1 597	Habitation	22/11/2010
18/11/2010	41	HAMEAU DE TREGONNOUR	DS	96	700	Habitation	22/11/2010
22/11/2010	16ter	HAMEAU DE MENEZ KERAMBRAZ	CZ	157	205	Habitation	23/11/2010
22/11/2010	16bis	HAMEAU DE MENEZ KERAMBRAZ	CZ	157	270	Habitation	23/11/2010
22/11/2010	2	ESPACE KERVIHAN	BC	174	165	commerce	23/11/2010
22/11/2010	42	RESIDENCE LES PINS	CC	93	672	Habitation	23/11/2010
23/11/2010	45	ROUTE DE LA POINTE	DP	113	124	chemin indivis	25/11/2010
23/11/2010		ROUTE DE LA POINTE	DP	111	22	chemin indivis	25/11/2010
25/11/2010	76	CHEMIN DE KERNOAC'H	CZ	153	681	Habitation	25/11/2010
29/11/2010		HENT BRINIGWENN	CL	22-23	3 254	Habitation	29/11/2010
23/11/2010	3	DESCENTE DE BELLEVUE	BO	274	298	Terrain	01/12/2010
29/11/2010	45	CHEMIN DE GOSFORN	CE	242	131	Habitation	01/12/2010
30/11/2010	22	GRANDE ALLEE	CZ	175	2 000	Habitation	01/12/2010
01/12/2010	19	SAINT JEAN	BS	42	1 586	Habitation	01/12/2010
30/11/2010		HAMEAU DE PONT HENVEZ	DD et C	55-1872	1 724	Terrain	02/12/2010
02/12/2010	122	CHEMIN DE KERPOL	DO	52	512	Habitation	06/12/2010
07/12/2010		ZA DE PARC C'HASTEL	DB	78-79-80	5 172	Terrain	13/12/2010
14/12/2010	41	CHEMIN DE PARC MARC'H	CA	246-244	858	Habitation	15/12/2010
10/12/2010	169	ROUTE DE BEG MEIL	BY	95	733	Habitation	15/12/2010
14/12/2010	85	HENT CLEUT ROUZ	H	1401-1403-1732-1399	1 241	Habitation	16/12/2010
22/12/2010	2	HENT PARC NEVEZ	CZ	161	985	Parking extérieur	27/12/2010
24/12/2010		DOMAINE DE SATE ANNE	B	1778	983	Terrain	27/12/2010
23/12/2010	16	HENT DIMEZELL	CR	31	706	Habitation	27/12/2010
20/12/2010	12	RESIDENCE DE BOCH LOGOT	CZ	215	554	Habitation	27/12/2010
28/12/2010	93	AVENUE DE LA POINTE	BO	190	9 212	appartement	30/12/2010

DIA 2011 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
22/12/2010		MANER KERELLEAU	BD	257-287	3 402	terrain	04/01/2011
10/01/2011	47	ROUTE DE LA POINTE	DP	47	675	habitation	12/01/2011
11/01/2011		ROUTE DE MESTREZEC	DL	155	899	terrain	12/01/2011
12/01/2011		ROUTE DE MESTREZEC	DL	156	922	terrain	18/01/2011

DIA 2011 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
14/01/2011		HENT PARC NEVEZ	CZ	52	638	terrain	18/01/2011
14/01/2011		LESVERN VRAS	CO	161	56	terrain	18/01/2011
14/01/2011	94	HENT CARBON	CL	80	781	habitation	18/01/2011
13/01/2011	20	HAMEAU DE LANDEBEC	DC	34	537	habitation	18/01/2011
17/01/2011	6	IMPASSE DE PENKER	BD	91	138	Appartement	18/01/2011
17/01/2011	6	IMPASSE DE PENKER	BD	91	138	Appartement	18/01/2011
17/01/2011	4-17	DESCENTE DE BELLEVUE	BT	38-287-379	1 042	habitation	21/01/2011
21/01/2011		HAMEAU DE TREGONNOUR	DS	169	39	Chemin	24/01/2011
21/01/2011		HAMEAU DE TREGONNOUR	DS	171	122	Accès	24/01/2011
21/01/2011		HAMEAU DE TREGONNOUR	DS	172	1 080	voirie	27/01/2011
21/01/2011		HAMEAU DE TREGONNOUR	DS	149	148	voirie	27/01/2011
21/01/2011		RESIDENCE SAINTE ANNE	B	1794	689	habitation	27/01/2011
24/01/2011	28	ROUTE DE BEG MEIL	BS	120	1 675	habitation	27/01/2011
25/01/2011	15	ROUTE DE BEG MEIL	BR	74p-72	700	terrain	27/01/2011
21/01/2011	42	ROUTE DE BENODET	DB	42	993	habitation	27/01/2011
27/01/2011	23	RUE DE CORNOUAILLE	BH	364	2 471	Appartement	27/01/2011
01/02/2011	92	CHEMIN DE PARC HARO	BP	31	3 220	habitation	02/02/2011
31/01/2011	74	CHEMIN DU GOZFORN	CE	8	588	habitation	02/02/2011
31/01/2011	27	RUE DES GLENAN	CA	64-62	531	habitation	02/02/2011
03/02/2011	124	KARN MENEZ GUILLOU	DC	166-168	1 224	habitation	04/02/2011
03/02/2011		MANER KERELLEAU	BD	257-287	3 402	terrain	04/02/2011
01/02/2011	17	HAMEAU DE TREGONNOUR	DS	188-190	1 364	terrain	09/02/2011
08/02/2011	39	RESIDENCE DE KER AN CLOAREG	BE	19	600	habitation	09/02/2011
17/02/2011	43	ALLE DE LOC'HILAIRE	BK	55	740	habitation	17/02/2011
21/02/2011	50	HENT AR BLEIZI	DA	36	1 255	habitation	23/02/2011
23/02/2011	4	HENT LEURBRAT	DH	79	504	habitation	24/02/2011
28/02/2011	4	HENT KERMINALOU	H	1688-1728	1 104	terrain	02/03/2011
28/02/2011	4	HENT PARC HUEL TREC	CX	2p-5	768	terrain	02/03/2011
03/03/2011	13	SAINT JEAN	BS	158p	600	terrain	09/03/2011
04/03/2011	14	HENT KEREON	BR	51-42	1 576	habitation	09/03/2011
07/03/2011	56	CHEMIN DE KERLOSQUEN	CC	73	1 056	habitation	09/03/2011
15/03/2011	2	RESIDENCE DE LESVERN VRAS	CO	116-112	711	habitation	16/03/2011
16/03/2011		HENT KERMAOUT	K	953	2 975	habitation	16/03/2011
15/03/2011	54	HENT PARK HUEL TREC	CX	35	1 906	habitation	16/03/2011
21/03/2011		CHEMIN DE KERVASTARD	CA	367	503	terrain	22/03/2011
21/03/2011	14	LEN C'HANKED	DL	64	589	habitation	25/03/2011
23/03/2011		KERVASTARD	CE	406	858	terrain	25/03/2011
24/03/2011	5	HENT TREUZ	BO	96	183	habitation	29/03/2011
25/03/2011	126	KARN MENEZ GUILLOU	DC	109	765	habitation	29/03/2011
30/03/2011	3	RESIDENCE LES PINS	CC	141	440	habitation	31/03/2011
29/03/2011	1	HENT KERSCOLPER	BW	28-29	1 034	habitation	01/04/2011
30/03/2011	1	RUE DE MEERBUSCH	BI	10	901	habitation	01/04/2010
31/03/2011	55	CHEMIN DU GOZFORN	CE	264	174	habitation	04/04/2011
05/04/2011	9	ESPACE KERVIHAN	BC	161	102	Commerce	05/04/2011
07/04/2011	15	HAMEAU DE LAND GWEN	DN	79	3 345	habitation	07/04/2011
06/04/2011	4	RESIDENCE DE LESVERN VRAS	CO	114-112	1 447	habitation	07/04/2011
07/04/2011	64	HENT KERLANTINE	A	1179-1449	765	habitation	12/04/2011
13/04/2011	54	CHEMIN DE KERVASTARD	CA	194-195-196-200	486	habitation	13/04/2011
20/04/2011		HENT TREGONE	A	1429-1600-1433- 1119-1147-1424	626	terrain	20/04/2011
22/04/2011	28	HAMEAU DE KERBRIGENT	BZ	125	754	habitation	26/04/2011
27/04/2011	8	CHEMIN DE TOUL AN AEL	BB	81	1 064	habitation	28/04/2011

DIA 2011 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
28/04/2011	10	HENT MENEZ KERIOU	CE	273-274	1 724	terrain	11/05/2011
09/05/2011	122	ROUTE DE MESTREZEC	DI	111-115-9-113	800	terrain	11/05/2011
10/05/2011		KARN MENEZ KERBADER	L	1315-1318-1317- 1316-1319	4 727	terrain	12/05/2011
10/05/2011	54	CHEMIN DE KERVASTARD	CA	194-195-196-200	486	habitation	12/05/2011
13/05/2011	6	RUE DE KERSELES	BO	252	1 763	habitation	17/05/2011
14/05/2011	128	HENT CLEUT ROUZ	L	1526	726	habitation	17/05/2011
13/05/2011		HENT DU	CH	237-239-240-18	4 477	terrain	17/05/2011
26/04/2011		HENT KERSINAOU	CE	353-354-351-352	894	terrain	18/05/2011
26/04/2011		HENT KERSINAOU	CE	1p-355p	600	terrain	18/05/2011
17/05/2011	47	HENT VORLEN	CE	299	456	habitation	18/05/2011
17/05/2011	13	ROUTE DE MESTREZEC	DL	116	738	habitation	18/05/2011
18/05/2011		CHEMIN DE KERVASTARD	CE	489	976	terrain	19/05/2011
18/05/2011		KERNOAC'H	CY	62-63	1 306	terrain	19/05/2011
19/05/2011	103	HENT LESPONT	CX	48	8 915	terrain	23/05/2011
26/05/2011	2	ROUTE DE MESTREZEC	DL	70	511	habitation	30/05/2011
27/05/2011	35	HENT FOENNEC GOZFORN	CE	48	736	habitation	30/05/2011
01/06/2011	11	CHEMIN DE PARC MARC'H	CA	188	709	habitation	06/06/2011
01/06/2011	2	ROUTE DE MESTREZEC	DL	70	511	habitation	06/06/2011
08/06/2011	48	RESIDENCE DE LESPONT	BS	86	869	habitation	10/06/2011
08/06/2011	75	HENT FOENNEC GOZFORN	CE	381	869	habitation	10/06/2011
08/06/2011	5	KARN MOEL	BA	89-90	2 275	habitation	10/06/2011
08/06/2011	75	HENT FOENNEC GOZFORN	CE	381-387	901	habitation	15/06/2011
07/06/2011	32	RUE DES GLENAN	CA	112	1 407	Appartement	15/06/2011
10/06/2011	103	CHEMIN DU QUINQUIS	CK	34	737	habitation	15/06/2011
15/06/2011	103	CHEMIN DU QUINQUIS	CK	34	737	habitation	17/06/2011
15/06/2011	10	HENT KERLER	DI	102-101-69	2 091	habitation	17/06/2011
16/06/2011	10	HENT PARC STER	BO	336	215	habitation	20/06/2011
21/06/2011		HENT KERLER	DI	72p-99p	600	terrain	22/06/2011
21/06/2011	25	HENT ST JEAN	BS	52	1 476	habitation	23/06/2011
27/06/2011		HENT KERSINAOU	CE	353-354-351-352	894	terrain	28/06/2011
27/06/2011	11	RESIDENCE DES DUNES	CC	170	550	habitation	29/07/2011
30/06/2011		CHEMIN DE KERVASTARD	CE	490	976	terrain	04/07/2011
04/07/2011	16	RESIDENCE DES SAULES	CZ	45	710	habitation	05/07/2011
08/07/2011	165	AVENUE DE LA POINTE	BN	24	465	habitation	22/07/2011
11/07/2011	157	HENT LESTREZIVIT	CR	90-96	800	habitation	22/07/2011
11/07/2011	98	DESCENTE DU DOURIC	BE	103	2 354	habitation	22/07/2011
12/07/2011	31	RUE DE KERGOADIG	BD	157	461	habitation	22/07/2011
11/07/2011		HENT LESTREZIVIT	CR	169	942	terrain	22/07/2011
13/07/2011		LA GRANDE ALLEE	CW	81p	20 317	camping	22/07/2011
20/07/2011	4	RUE DE L'ODET	BH	283	518	habitation	22/07/2011
21/07/2011		SILIJOU VIHAN	BA	107-108	3 020	terrain	25/07/2011
26/07/2011	56bis	HENT KERMINALOU	CR	120	1 268	terrain	28/07/2011
28/07/2011	108	HENT LESVERN	CS	73	762	habitation	28/07/2011
29/07/2011		ROUTE DE MESTREZEC	DL	151	849	terrain	01/08/2011
28/07/2011	60	HENT TREGONE	A	1309	1 087	garage	01/08/2011
06/07/2011		MENEZ PLEIN	M	1646-1647-1648- 1649-1653-1654	2 220	terrain	03/08/2011
04/08/2011		HENT KERSINAOU	CH	140-141	11 123	terrain	05/08/2011
05/08/2011	193	ROUTE DE BEG MEIL	BZ	228	477	Terrasse	08/08/2011
08/08/2011	4	CHEMIN DE KERGADEDEC	BZ	98	754	habitation	09/08/2011

DIA 2011 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
08/08/2011	62	RESIDENCE DE KERLOSQUEN	CC	268	671	Appartement	11/08/2011
08/08/2011	105	AVENUE DE LA POINTE	BN	1-3-47-2	451	habitation	12/08/2011
12/08/2011	27	RUE DE L'ODET	CZ	96	805	habitation	17/08/2011
17/08/21011	24	HENT KERSTRIS	CK	17-18	2 610	habitation	18/08/2011
24/08/2011		HENT LESTREZIVIT	CS	76-77	1 317	Terrain	24/08/2011
24/08/2011	144	ROUTE DE BEG MEIL	BZ	144	1 344	habitation	25/08/2011
25/08/2011		MENEZ KERBADER	L	1098-1097p	781	terrain	25/08/2011
25/08/2011		MENEZ KERBADER	L	1097p	819	terrain	25/08/2011
25/08/2011	105	AVENUE DE LA POINTE	BN	1-3-47-2	451	habitation	26/08/2011
25/08/2011	87	CHEMIN DE ST SEBASTIEN	DH	103	835	habitation	30/08/2011
25/08/2011		HENT KERSTRIS	CK	138p	225	terrain	30/08/2011
29/08/2011	2	HENT MENEZ BRIS	A	209-210	1 691	habitation	30/08/2011
31/08/2011		RUE ST GUENOLE	CA	112	1 407	habitation	06/09/2011
30/08/2011	26	CHEMIN DE MENEZ ROUE	DM	41	696	habitation	06/09/2011
29/08/2011		HAMEAU DE TREGONNOUR	DS	187-189	1 511	Terrain	06/09/2011
01/09/2011	18	CHEMIN DE KERVASTARD	CA	203-202	1 154	habitation	06/09/2011
02/09/2011	17	ALLEE DES MESANGES	CA	181	648	habitation	06/09/2011
02/09/2011	53bis	CHEMIN DU QUINQUIS	CL	13	957	habitation	06/09/2011
05/09/2011	175	ROUTE DE BEG MEIL	BY	92	1 091	habitation	06/09/2011
05/09/2011	36	RESIDENCE DE KER AN CLOAREG	BE	26	703	habitation	07/09/2011
05/09/2011	1	RUE DE CORNOUAILLE	BH	318	211	habitation	07/09/2011
06/09/2011	23	ROUTE DE KERNOAC'H	CY	55	1 033	habitation	08/09/2011
08/09/2011	31	ROUTE DU PORT	BM	46	657	habitation	15/09/2011
07/09/2011	3	CHEMIN DE KERAMBRAZ	BI	98-97	1 486	local professionnel	15/09/2011
09/09/2011	8	HENT LEURBRAT	DH	83	469	habitation	21/09/2011
13/09/2011	77bis	ROUTE DE LA POINTE	DR	2p	1 992	terrain	21/09/2011
14/09/2011		LE ROUDOU	BC	204	1 091	Terrain	21/09/2011
16/09/2011	47 et 44	PARC LANN et CHEMIN DE MALABRY	BH	123-126	880	habitation	21/09/2011
15/09/2011		KERLEYA	H	1739-1740-1741- 1742-1735-1736	2 369	Terrain	21/09/2011
19/09/2011	11	CHEMIN DE KERPOL	DP	108-88-89	1 700	Terrain	21/09/2011
20/09/2011		HAMEAU DE HENT AR MENEZ	BY	104	1 078	habitation	22/09/2011
21/09/2011	63	RESIDENCE DE LESPONT	CN	10	844	habitation	23/09/2011
21/09/2011	20bis	HENT ROUDOU	BC	180	758	habitation	23/09/2011
23/09/2011	128	HENT ROSNABAT	A	1002	2 140	habitation	27/09/2011
23/09/2011	29	HENT FOENNEC GOZFORN	CE	45-39	1 484	habitation	27/09/2011
22/09/2011	43	CHEMIN DE MALABRY	BH	84	1 416	habitation	27/09/2011
27/09/2011	7	HENT PRAT CARBON	CH	77	885	habitation	29/09/2011
28/09/2011	41	ROUTE DE BEG MEIL	BS	4	1 387	habitation	29/09/2011
28/09/2011	77 bis	ROUTE DE LA POINTE	DR	2p	1 728	terrain	29/09/2011
29/09/2011	10	HENT KERLANTINE	A	1132	1 231	habitation	04/10/2011
30/09/2011	13	RESIDENCE DE KER AN CLOAREG	BE	29	760	habitation	04/10/2011
29/09/2011	193	ROUTE DE BEG MEIL	BZ	228-238-239	477	habitation	04/10/2011
07/10/2011	36	HENT KERSENTIC	BO	307	1 420	habitation	11/10/2011
07/10/2011	40	ROUTE DU GRAND LARGE	DS	64	644	habitation	12/10/2011
13/10/2011	40	ROUTE DU GRAND LARGE	DS	64	644	habitation	13/10/2011
11/10/2011	93	AVENUE DE LA POINTE	BO	190	9 212	Appartement	19/10/2011
13/10/2011	5	HENT FOENNEC GOZFORN	CE	34-39	1 383	habitation	21/10/2011
21/10/2011	14	RUE DE L'ODET	BH	255	451	habitation	24/10/2011
21/10/2011		KERNOAC'H	CY	61-63	1 120	Terrain	24/10/2011

DIA 2011 date	N°	Situation du bien	Cadastre		Superficie en m ²	Nature bien	Date courrier DPU
			Section	N°			
25/10/2011	131	HENT LESVERN	CO	97-98	1 552	habitation	26/10/2011
27/10/2011		BOT CONAN		BV 37-36-42-43-41 ; BX 15-16-18-19- 20-22-23-38-39- 40-12-13-14	136 584	habitation	28/10/2011
28/10/2011	19	DESCENTE DU CAP	BH	39	885	Terrain	02/11/2011
03/11/2011	10	HENT LEURBRAT	DH	82	588	habitation	07/11/2011
04/11/2011	63	HENT CARBON	CH	92	1 036	habitation	07/11/2011
10/11/2011	16	KARN MENEZ KERBADER	L	1245-1246	1 482	habitation	14/11/2011
09/11/2011	14	HAMEAU DE KERSILES	BO	197	606	terrain	15/11/2011
10/11/2011	1	HENT GOAREM DREUZ	CV	62p	400	habitation	15/11/2011
14/11/2011		CHEMIN DE KERPOL	DP	103	800	Terrain	15/11/2011
15/11/2011		HENT DU	CH	180-208	1 624,00	Terrain	21/11/2011
17/11/2011	46	TY PRI ROSNABAT	A	1555-1558	9 257,00	habitation	21/11/2011
16/11/2011	65	PARC LANN	BH	113	472	habitation	21/11/2011
18/11/2011		CHEMIN DE KERLOSQUEN	CC	293	526	terrain	21/11/2011
18/11/2011		CHEMIN DE KERLOSQUEN	CC	295	572	terrain	21/11/2011
18/11/2011		CHEMIN DE KERLOSQUEN	CC	292	525	terrain	21/11/2011
18/11/2011		CHEMIN DE KERLOSQUEN	CC	294	838	terrain	21/11/2011
18/11/2011		CHEMIN DE KERLOSQUEN	CC	296	595	terrain	21/11/2011
17/11/2011	59	ROUTE DE LA POINTE	DP	49	729	habitation	21/11/2011
24/11/2011	6	CHEMIN DE TY CORN	DL	105	496	habitation	29/11/2011
25/11/2011	40	RESIDENCE DE LESPONT	BS	90	761	habitation	29/11/2011
28/11/2011	4	CHEMIN DE MAEZ REUN	BZ	53	393	habitation	30/11/2011
29/11/2011	147	ROUTE DE LA POINTE	DT	26	536	habitation	01/12/2011
30/11/2011	9	RESIDENCE DE STE ANNE	B	1796-1803	902	Terrain	01/12/2011

Dossiers contentieux

SUIVI DES DOSSIERS DE CONTENTIEUX

N°	Demandeur	Défendeur	OBJET	Réf. Avocat	Requête	Juridiction	DECISION
2006-3	MM. CLCRENNEC	Mme Marie-Jeanne LE GOFF	Décision du 13/09/2006 par laquelle le Maire a autorisé Mme M.J. LE GOFF à entreprendre les travaux exposés dans la déclaration du 11/03/2006	06-601	20/11/2006	T.A. Rennes	Arrêté du Maire annulé et versement de 1 000 € à MM. CLORENNEC
2006-4	A.S.P.F.	Ville de Fouesnant	Délibération du C.M. du 10 juillet 2006 portant approbation de la modification du P.O.S., du plan et du schéma d'aménagement des zones Uhbb, Nab et Ndl de Maner Kerelleau	07-123	22/12/2006	T.A. Rennes	Désistement de l'ASPF
2007-1	Association ASPRORAP	Ville de Fouesnant	Recours en annulation contre la modification n° 4 du POS de Fouesnant: points 6.13 de la délibération du 10 juillet 2006	06-491-1	08/01/2007	T.A. Rennes	Désistement de l'ASPRORAP
2007-2	Association ASPRORAP	Ville de Fouesnant	Recours en annulation contre le schéma d'aménagement des zones Uhbb, Nas et Ndl Maner Kerelleau de la commune de Fouesnant: point 6.12 de la délibération du 10 juil et 200€	06-490-1	08/01/2007	T.A. Rennes	Désistement de l'ASPRORAP
2007-4	Michel PIGUET	Ville de Fouesnant	Echouage navire à Beg-Meil. Demande d'indemnisation du préjudice.	07-397	30/05/2007	T.A. Rennes	Désistement de M. PIGUET
2007-4b	Michel PIGUET	Ville de Fouesnant	Echouage navire à Beg-Meil. Demande d'indemnisation du préjudice.	07-0564-2		T.I. Quimper	Condamnation de la commune de Fouesnant à verser à Monsieur PIGUET 3673,30 € (dommages et intérêts), au GIE NAVIMUT 500 € (dommages et intérêts) et 1000 € (dépens et indemnité)
2007-5	Association ASPRORAP	Ville de Fouesnant	Recours en annulation contre permis ce construire cu 26/01 accordé pour "Champion" zone de Maner Kerelleau	07-244	04/07/2007	T.A. Rennes	Désistement de l'ASPRORAP
2008-1	MM. LE PAPE	Ville de Fouesnant	Annulation PC de Mr LETERME	48791-2	04/03/2008	T.A. Rennes	Requêtes rejetées
2008-2	MM. LE PAPE	Ville de Fouesnant	Annulation PC modificatif ce Mr LETERME	48791-3	18/04/2008	T.A. Rennes	Requêtes rejetées
2008-3	SARL CARMEN	Ville de Fouesnant	Refus de délivrance de PC	08-577	01/08/2008	T.A. Rennes	Requête rejetée - versement de 1 200 € à la commune
2008-4b	Monsieur RENE	idem	Titre exécutoire du Trésor Public / Taxe assainissement	08-627	06/09/2008	T.A. Rennes	En attente jugement (audience du 10/11/2011 reportée)
2008-5	Henri GUINAMAND	Ville de Fouesnant	Désignation d'un expert pour constater les dommages subis à sa résidence (affaissement de la terrasse, etc.)	08-210-1	14/11/2008	T.A. Rennes	En attente jugement
2008-6	ASPRORAP	Ville de Fouesnant	Recours contre le PC accordé à la société LINUEN pour la construction d'une surface commerciale WELDOM	08-695	12/12/2008	T.A. Rennes	Désistement de l'ASPRORAP
2008-7	ASPRORAP	Ville de Fouesnant	Recours contre le PC accordé à la coopérative CLAL Saint-Yvi pour la construction d'une surface commerciale GAMM VERT	08-696	12/12/2008	T.A. Rennes	Désistement de l'ASPRORAP
2008-8	ASPF	Ville de Fouesnant	Recours contre le PC accordé à BOUYGUES Irr mobilier pour la construction de 3 collectifs de 52 logements	09-114	16/12/2008	T.A. Rennes	En attente jugement (audience au 16/12/2011)
2009-2	ASPF	Ville de Fouesnant	Recours en annulation contre le PC accordé à la SCI PALJO (BIGCOOP)	09-170	31/01/2009	T.A. Rennes	Désistement de l'ASPF
2009-3	Préfecture	Ville de Fouesnant	Recours contre le PC accordé à Mr Gérard ABALEA le 23/7/2009 et décision de rejet implicite du recours gracieux du 12/11/2009		22/12/2009	T.A. Rennes	Déféré du Préfet rejeté, condamné à verser à la commune de Fouesnant 800 €
2010-1	MM BLIN	Ville de Fouesnant	Evacuation des eaux sur la propriété de MM. BLIN	10-0542-1	16/07/2010	T.A. Rennes	En attente jugement
2010-2	MM DUEDAL	Ville de Fouesnant	Refus d'accorder un CU	10-0927	10/11/2010	T.A. Rennes	En attente jugement
2010-3	MM MOREAU de LIZOREJX	Préfet du Finistère	Arrêté préfectoral (prises d'eau de Pen Al Lenn et Creac'h Queta)	11-0076	07/12/2010	T.A. Rennes	En attente jugement
2010-4	Briec CLORENNEC		Morsure de chien dans le cadre de ses fonctions (sauveteur saisonnier)	11-0307		TC Quimper	En attente jugement
2011-1	ASPF	Ville de Fouesnant	Recours en annulation permis d'aménager un camping nature de 52 places à Lantécoste (Mr Arnaud PLAILLON)	11-0122	28/01/2011	T.A. Rennes	En attente jugement
2011-1b	ASPF	Ville de Fouesnant	Recours en annulation permis d'aménager un camping nature de 52 places à Lantécoste (Mr Arnaud PLAILLON)	11-0122-1	18/06/2011	T.A. Rennes / requête en référé	Requête de l'ASPF rejetée et condamnation pour l'ASPF à verser 500 € à la commune
2011-2	BLAISE Thierry	Ville de Fouesnant	Recours en annulation de l'autorisation de stationnement n° 5	11-0567	05/08/2011	T.A. Rennes	En attente jugement
2011-3	ASPF	Ville de Fouesnant	Arrêté du 01/04/2011 valant permis d'aménager délivré à Monsieur Hervé JAN (Chemin de Parc Veil)	11-0676	30/09/2011	T.A. Rennes	En attente jugement
2011-4	Mme GARIN	Ville de Fouesnant	Arrêté du 25/05/2011 accordant un PC aux époux LANGUILLE	11-0685	06/10/2011	T.A. Rennes	En attente jugement

Dossiers archivés

↳ **Projet de réaménagement des logements Habitat 29, impasse Armor, et Résidence Coat Ar Vorc'h**

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur,

↳ prend acte de la communication faite par le Maire à propos du projet de réaménagement des logements Habitat 29, impasse Armor et de la Résidence Coat Ar Vorc'h.

↳ **Situation financière de la commune : ratios 2010 du Trésor Public**

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

↳ prend acte des ratios relatifs à la situation financière de la commune pour l'année 2010 annexés à la présente.

↳ **Point sur la collecte des algues vertes**

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

↳ prend acte des informations relatives à la collecte des algues vertes au cours de l'année 2011.

↳ **CCPF : rapport d'activité 2010**

Le Conseil Municipal :

↳ prend acte du rapport annuel d'activité de la CCPF pour l'exercice 2010.

Fouesnant, le 19 décembre 2011

Le Maire,
Roger LE GOFF